



## Flash Info

n°133 – 8 octobre 2010 (1/3)

### LA FEDERATION NATIONALE DU CHEVAL ALERTE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE SUR LA CRISE QUE TRAVERSE L'ELEVAGE DU CHEVAL DE TRAIT FRANÇAIS

Afin d'alerter le Ministre de l'Agriculture sur la crise sans précédent qui touche les éleveurs de trait français, la FNC a adressé ce courrier au Ministre de l'Agriculture.

*Monsieur le Ministre,*

*Au lendemain du SPACE et à quelques heures du Sommet de l'Élevage de Cournon, la Fédération Nationale du Cheval souhaite vous alerter sur la situation économique et financière catastrophique, que traverse l'élevage du cheval de trait en France.*

*Depuis plusieurs mois, les éleveurs de chevaux de trait, qui font naître près de 15 000 poulains par an, sont confrontés en effet, à une baisse des cours de la viande et à des difficultés d'écoulement de leur production. Aujourd'hui, cette crise sans précédent franchit un nouveau palier avec les hausses récentes des coûts de production.*

#### **Des produits encore en baisse...**

*Les producteurs de viande chevaline sont depuis des mois, confrontés à deux tendances : la baisse de la consommation des ménages français et une fragilisation des marchés d'exportation et notamment du marché italien.*

*Pour ce qui est de la **consommation intérieure**, les chiffres de FranceAgriMer montrent que la consommation de viande chevaline des ménages français a été divisée par 6 depuis 40 ans. Entre 2009 et 2008, la consommation de viande chevaline a même chuté de*

*4.2%. La situation n'est pas meilleure du côté des exportations, et notamment vers l'Italie qui représente 66% des exportations en vif. Le nombre de têtes exportées a diminué de 8.2% entre 2008 et 2009. A cela, il faut ajouter la concurrence que subissent les viandes françaises, des viandes importées. Les producteurs français respectent des normes européennes en matière de traçabilité, de sécurité sanitaire et de bien-être animal, avec pour conséquence directe, une hausse de leurs coûts de production. Sans remettre en cause ses avancées, il serait plus juste et équitable que les viandes importées apportent aux consommateurs et aux citoyens, les mêmes garanties.*

*Ces tendances à la baisse de la consommation intérieure et des exportations ont des conséquences directes sur le prix payé au producteur. Les prix à la production ont eu aussi diminué fortement ces dernières années. A titre d'exemple, le prix d'un laiton gras est passé de 3.38 €/kg vif en 2000 à 2.37€/kg vif en 2009. Entre 2008 et 2009 ce prix a chuté de 18%. Fin 2009, les cotations ont même dû être arrêtées tellement le marché était au point mort. En 2010 enfin, preuve que la reprise n'est toujours pas au rendez-vous, seuls les poulains d'excellente qualité sont valorisés correctement.*

#### **...et des charges toujours en hausse.**

*A ces tendances très alarmantes, il faut désormais ajouter un contexte tout aussi délicat du point de vue des charges. A l'image de ce que connaissent les éleveurs d'ovins, de bovins et de caprins, les éleveurs de chevaux destinés à la viande subissent eux aussi les **effets de la hausse du prix des céréales et ceux de la sécheresse** avec une hausse du prix de la paille et des fourrages. Ces coûts de production*



FNC

## Flash Info

n°133 – 8 octobre 2010 (2/3)

représentent désormais entre 20 et 50% des charges opérationnelles totales. De telles augmentations, auxquelles il faudra ajouter cet hiver les achats de foin finiront, si rien n'est fait, d'achever cette production déjà très fragilisée.

Par ailleurs, d'autres charges viennent encore alourdir la facture parmi lesquelles figurent le transport et l'équarrissage. **Sur le transport**, comme nous l'avons écrit à la DGAL en juillet dernier, l'application de la réglementation européenne, multiplie par 4 les coûts liés à l'exportation des poulains vers l'Italie et doit absolument être modifiée. Quant aux prix proposés aujourd'hui pour **l'équarrissage** d'un cheval de trait, qui varient entre 230€ et 580€, ils sont tout simplement insupportables pour les éleveurs.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, la production du cheval de trait ne résistera pas à une telle crise. Les chiffres de la monte 2010 en témoignent déjà : faute de ne pas pouvoir commercialiser leur production au juste de prix, nombreux sont les éleveurs qui ont d'ores et déjà décidé de ne pas faire reproduire leurs juments.

**Un soutien fort et officiel à la filière trait est donc aujourd'hui plus que nécessaire pour assurer sa pérennité.** Ce soutien économique et financier à destination des éleveurs doit passer selon nous par :

Des mesures d'accompagnement nationales telles que :

- Une année blanche sur le remboursement des annuités d'emprunts;
- La prise en charge des cotisations MSA et de la TFNB ;

- L'accessibilité renforcée aux aides calamités agricoles pour les éleveurs les plus touchés ;
- Le maintien d'une politique d'encouragements digne de ce nom et efficiente ;
- Un appui conséquent des pouvoirs publics à la mise en place d'un produit « Viande chevaline de France » initié par Interbev Equins et qui répond aux préconisations du CESE comme aux attentes du consommateur.

Mais aussi par l'adaptation des politiques agricoles européennes avec :

- La possibilité pour tous les éleveurs d'accéder au soutien à l'herbe du 1er pilier de la PAC ;
- Le repositionnement de la mesure 214 F du PDRH « Protection des races menacées » aujourd'hui dans les volets régionaux, vers le socle national pour permettre à tous les éleveurs de bénéficier de cette mesure ;
- Le maintien du dispositif PHAE après 2013 ;
- L'instauration d'une réelle préférence communautaire pour la viande chevaline.

Les éleveurs comptent donc sur vous, Monsieur le Ministre, pour les accompagner dans ces difficultés conjoncturelles et pour les considérer comme tous les autres agriculteurs fragilisés.

Avec tous mes remerciements pour votre attention et dans l'attente d'une prise en compte de nos propositions, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en ma très haute considération.

Marianne DUTOIT  
Présidente de la FNC



FNC

## Flash Info

n°133 – 8 octobre 2010 (3/3)

### LA CIRCULAIRE DETAILLANT LES MESURES D'AIDES AUX ELEVEURS EST PUBLIEE

Dans le cadre du SPACE qui s'est tenu il y a quelques jours à Rennes, le Ministre de l'Agriculture a annoncé la mise en place d'un **plan de soutien à l'élevage de 30 M€**. Cette aide s'inscrit dans le cadre du Dispositif d'Accompagnement Spécifique des Agriculteurs (DACS- Agri).

La circulaire du 5 octobre 2010 donne les orientations de cette mesure de soutien. Cette enveloppe de 30 M€ est destinée aux filières d'élevage et plus particulièrement aux filières « Bovins Viande » et Porcine. Les autres filières animales, et donc la filière cheval, peuvent également être soutenues. Ce choix doit être fait au niveau départemental, en concertation avec les organisations professionnelles agricoles et les acteurs locaux. Il est donc important que les éleveurs de chevaux fassent remonter leurs besoins le plus rapidement possible auprès des FDSEA. Les enveloppes disponibles devront bénéficier aux agriculteurs qui ont déposé des dossiers avant le 31 mai 2010 mais également à ceux qui **déposeront un premier dossier avant le 30 octobre 2010**.

L'accès à cette aide est soumis à de nombreuses conditions liées à l'exploitation et est réservé aux exploitations en réelle difficulté économique et financière. Le niveau d'endettement, la diminution de l'EBE ou l'augmentation des prêts court terme sont alors étudiés.

L'aide accordée a pour objet de permettre, des prises en charge de cotisations sociales et d'intérêt bancaires en 2010.

**Pour en savoir plus sur cette aide, il convient de s'adresser à vos FDSEA ou vos Directions des Territoires (DDT) - Directions des Territoires et de la Mer (DDTM) le plus rapidement possible. Les dossiers doivent être déposés avant le 30 octobre 2010.**